

**COMMUNE : MAIRIE DE THIL (1)**  
**(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE**

Numéro SIRET : 21310553900018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE GRENADE

**M. 57**

**Compte administratif**  
**Voté par nature**

BUDGET : Budget Communal (3)

**ANNEE 2022**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter si il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

### II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

### III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	39
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	41
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	45
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	48

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	54
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	56
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	57
B6 - Prêts	59
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	60
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	61
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	63
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	64
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	65
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	67
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	68
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D2.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D2.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D4.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D4.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D6 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D7 - Actions de formation des élus	70
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D9 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D10 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D11 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D12 - Décisions en matière de taux	71
D13.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D13.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	72

Preciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

## **MAIRIE DE THIL - Budget Communal - CA - 2022**

*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

- (1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

		I	A
		Informations statistiques	
			Valeurs
Population totale			0
		Informations fiscales (N-2)	
			Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			0

		I	A
		Informations financières – ratios	
			Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		0 %
2	Recettes réelles de fonctionnement / population		0 %
3	Dépenses d'équipement brut / population		0 %
4	Encours de dette / population (2) (3)		0 %
5	DGF / population		0 %
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		0 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		0 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		0 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		0 %
10	Espargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR MÉMOIRE : MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;  
- budgétaire par délibération N° ... du ...

**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS**

		I
		C1

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 157 468,91	1 029 977,52	451 580,92 A1
Investissement	457 420,43	247 027,52 (2)	137 626,93 A2
<b>Dont 1 068</b>	150 000,00		
<b>Fonctionnement</b>	700 048,48	782 950,00 (3)	313 953,99 A3
			396 855,51

<b>RESTES A REALISER (4)</b>			
Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
<b>TOTAL des RAR</b>	81 189,90 III + IV	363 755,00 B1	282 575,10
Investissement	81 189,90 III	363 755,00 B2	282 575,10
<b>Fonctionnement</b>	0,00 IV	0,00 B3	0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B)</b> (6)		
<b>TOTAL</b>	A1 + B1	606 664,63
Investissement	A2 + B2	209 809,12
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	396 855,51

(1) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(2) Solde d'exécution de N2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(6) Indiquer le signe – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>		<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 81 189,90
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Opération d'équipement n° 20		16 812,00
30 Opération d'équipement n° 30		7 591,56
58 Opération d'équipement n° 58		3 000,00
68 Opération d'équipement n° 68		43 593,30
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		10 193,04
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b> <b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>		<b>I</b>
		C3

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 363 765,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		298 765,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		65 000,00
458201 Opération sous mandat n°01		65 000,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE**  
**VUE D'ENSEMBLE – EXÉCUTION DU BUDGET**

				A
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES
	Section de fonctionnement	A	700 048,48	G
	Section d'investissement	B	457 420,43	H
		+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1		Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	0,00 (si excédent)
		Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	0,00 (si excédent)
		=		=
		TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 1 157 468,91	= G + H + I + J 1 481 558,44
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)		Section de fonctionnement	E	0,00 K 0,00
		Section d'investissement	F	81 189,90 L 363 765,00
		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 81 189,90 = K + L	363 765,00
RESULTAT CUMULE		Section de fonctionnement	= A + C + E 700 048,48 = G + I + K 1 096 903,99	
		Section d'investissement	= B + D + F 538 610,33 = H + J + L 748 419,45	
		TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 1 238 658,81 = G + H + I + J + K + L 1 845 323,44	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		33 352,15
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	2 889,60	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	5 464,64	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	93 520,48	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	338 913,59	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>440 788,31</b>	<b>33 352,15</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	56 995,63
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 646,67	800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>11 646,67</b>	<b>57 795,63</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	106,28	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 452 541,26</b>	<b>II 91 147,78</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	4 879,17	5 879,74
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 4 879,17</b>	<b>IV 5 879,74</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	<b>I + III</b>	<b>457 420,43</b>	<b>II + IV</b>	<b>97 027,52</b>
--------------	----------------	-------------------	----------------	------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	137 626,93
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	150 000,00

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>I + III + V</b>	<b>457 420,43</b>	<b>II + IV + VI + VII</b>	<b>384 654,45</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>			<b>-72 765,98</b>	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS	TITRES EMIS		
	OPERATIONS REELLES ET MIXTES		
011 Charges à caractère général (1)	228 094,82	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	43 362,52
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	367 663,86	73 Impôts et taxes (sauf 731)	102 106,17
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	90 072,87	731 Fiscalité locale	354 692,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	74 Dotations et participations (1)	251 332,79
014 Atténuations de produits	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	14 292,91
016 APA	0,00	013 Atténuations de charges (1)	12 273,89
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	016 APA	0,00
Total dépenses de gestion des services	685 831,55	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
66 Charges financières	8 237,19	Total recettes de gestion des services	778 060,28
67 Charges spécifiques (1)	0,00	76 Produits financiers	2,55
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	100,00	77 Produits spécifiques (1)	8,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I 694 168,74</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II 778 070,83</b>

**OPERATIONS D'ORDRE (2)**

042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	5 879,74	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	4 879,17
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III 5 879,74</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV 4 879,17</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III</b>	<b>700 048,48</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV</b>	<b>782 950,00</b>
---	----------------	-------------------	---	----------------	-------------------

**RESULTAT REPORTÉ DE N-1**

002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	313 953,99
--	---	------	--	----	------------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V</b>	<b>700 048,48</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI</b>	<b>1 096 903,99</b>
---	--------------------	-------------------	---	---------------------	---------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>396 855,51</b>
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>			<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 646,67	0,00	11 646,67
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	407 717,45		407 717,45
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	2 889,60	0,00	2 889,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	5 464,64	0,00	5 464,64
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	24 716,62	0,00	24 716,62
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	4 879,17	4 879,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	106,28	0,00	106,28
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>452 541,26</b>	<b>4 879,17</b>	<b>457 420,43</b>

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
011	Charges à caractère général (9)	228 094,82		228 094,82
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	367 663,86		367 663,86
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	90 072,87	0,00	90 072,87
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	8 237,19	0,00	8 237,19
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	100,00	5 879,74	5 979,74
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>694 168,74</b>	<b>5 879,74</b>	<b>700 048,48</b>

<b>Pour information D 002 Résultat négatif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>			<b>C2</b>

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	56 995,63	0,00	56 995,63
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	33 352,15	0,00	33 352,15
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	800,00	0,00	800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		5 879,74	5 879,74
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>91 147,78</b>	<b>5 879,74</b>	<b>97 027,52</b>

<b>1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1</b>	<b>150 000,00</b>
---	-------------------

<b>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>137 626,93</b>
--	-------------------

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
013	Atténuations de charges (8)	12 273,89		12 273,89
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	43 362,52		43 362,52
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		4 879,17	4 879,17
73	Impôts et taxes (sauf 731)	102 106,17		102 106,17
731	Fiscalité locale	354 692,00		354 692,00
74	Dotations et participations (8)	251 332,79		251 332,79
75	Autres produits de gestion courante (8)	14 292,91	0,00	14 292,91
76	Produits financiers	2,55	0,00	2,55
77	Produits spécifiques (8)	8,00	0,00	8,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>778 070,83</b>	<b>4 879,17</b>	<b>782 950,00</b>

<b>Pour information R002 Résultat positif reporté</b>	<b>313 953,99</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES**

Chapitre	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	
<b>TOTAL</b>	<b>809 464,92</b>	<b>457 420,43</b>	<b>81 189,90</b>	<b>270 854,59</b>	<b>0,00</b>	<b>457 420,43</b>	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 190,00	2 889,60	0,00	20 300,40	0,00	2 889,60	
204 Subventions d'équipement versées (7)	6 000,00	5 464,64	0,00	535,36	0,00	5 464,64	
21 Immobilisations corporelles	85 080,00	24 716,62	10 193,04	50 170,34	0,00	24 716,62	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (3)	585 135,86	407 717,45	70 996,86	106 421,55	0,00	407 717,45	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>699 405,86</b>	<b>440 788,31</b>	<b>81 189,90</b>	<b>177 427,65</b>	<b>0,00</b>	<b>440 788,31</b>	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 579,00	11 646,67	0,00	932,33		11 646,67	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>12 579,00</b>	<b>11 646,67</b>	<b>0,00</b>	<b>932,33</b>	<b>0,00</b>	<b>11 646,67</b>	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	92 480,06	106,28	0,00	92 373,78	0,00	106,28	
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>804 464,92</b>	<b>452 541,26</b>	<b>81 189,90</b>	<b>270 733,76</b>	<b>0,00</b>	<b>452 541,26</b>	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	5 000,00	4 879,17		120,83			
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>5 000,00</b>	<b>4 879,17</b>		<b>120,83</b>		<b>4 879,17</b>	
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00						
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>809 464,92</b>	<b>457 420,43</b>	<b>81 189,90</b>	<b>270 854,59</b>	<b>0,00</b>	<b>457 420,43</b>	

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D1 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D1 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

<b>Chapitre</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)</b>		<b>Réalisations Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12 (1)</b>	<b>Crédits sans emploi (2)</b>
<b>TOTAL</b>		<b>671 837,99</b>		<b>247 027,52</b>	<b>363 765,00</b>	<b>61 045,47</b>
018	RSA	Subventions d'investissement (hors 138)			0,00	0,00
13		Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)			324 226,00	33 352,15
16		Immobilisations incorporelles (sauf 204)			0,00	0,00
20		Subventions d'équipement versées (9)			0,00	0,00
204		Immobilisations corporelles			0,00	0,00
21		Immobilisations reçues en affectation			0,00	0,00
22		Immobilisations en cours (sauf 2324)			0,00	0,00
23		Immobilisations en cours (sauf 2324)			0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>324 226,00</b>		<b>33 352,15</b>	<b>298 765,00</b>	<b>-7 891,15</b>
10		Dotations, fonds divers et réserves			202 000,00	206 985,63
138		Autres subventions invest. non transf.			0,00	0,00
16		Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)			1 350,00	800,00
18		Cpte de liaison : affectation (BA,régie)			0,00	0,00
26		Participations et créances rattachées			0,00	0,00
27		Autres immobilisations financières			0,00	0,00
024		Produits des cessions d'immobilisations			2 000,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>205 350,00</b>		<b>207 795,63</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 445,63</b>
45		Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)			71 900,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>601 476,00</b>		<b>241 147,78</b>	<b>363 765,00</b>	<b>-3 436,78</b>
021		Virement de la section de fonctionnement (4)			64 291,99	
040		Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)			6 070,00	
041		Opérations patrimoniales (8)			0,00	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>70 361,99</b>		<b>5 879,74</b>		<b>64 482,25</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>137 626,93</b>				
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>809 464,92</b>		<b>384 654,45</b>	<b>363 765,00</b>	<b>61 045,47</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour membre, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	
<b>TOTAL</b>	<b>809 464,92</b>	<b>457 420,43</b>	<b>81 189,90</b>	<b>270 854,59</b>	<b>0,00</b>	<b>457 420,43</b>	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 190,00	2 889,60	0,00	20 300,40	0,00	0,00	2 889,60
203 Frais d'études, recherche, développement	15 190,00	2 889,60	0,00	12 300,40	0,00	0,00	2 889,60
2051 Concessions, droits similaires	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	6 000,00	5 464,64	0,00	535,36	0,00	5 464,64	
2041512 Subv. Grpt : Bâtiments, installations	6 000,00	5 464,64	0,00	535,36	0,00	5 464,64	
21 Immobilisations corporelles	85 080,00	24 716,62	10 193,04	50 170,34	0,00	0,00	24 716,62
2111 Terrains nus	15 500,00	14 914,80	0,00	585,20	0,00	0,00	14 914,80
2131 Bâtiments publics	31 880,00	5 880,00	4 405,20	21 594,80	0,00	0,00	5 880,00
2152 Installations de voirie	25 500,00	0,00	2 691,84	22 808,16	0,00	0,00	0,00
2183 Matériel informatique	1 200,00	1 221,00	0,00	-21,00	0,00	0,00	1 221,00
2184 Matériel de bureau et mobilier	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	8 000,00	2 700,82	3 096,00	2 203,18	0,00	0,00	2 700,82
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	585 135,86	407 717,45	70 996,86	106 421,55	0,00	0,00	407 717,45
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>699 405,86</b>	<b>440 788,31</b>	<b>81 189,90</b>	<b>177 427,65</b>	<b>0,00</b>	<b>440 788,31</b>	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	12 579,00	11 646,67	0,00	932,33			11 646,67
1641 Emprunts en euros	11 100,00	10 967,67	0,00	132,33			10 967,67
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 350,00	550,00	0,00	800,00			550,00
16878 Dettes - Autres organismes, particuliers	129,00	129,00	0,00	0,00			129,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>12 579,00</b>	<b>11 646,67</b>	<b>0,00</b>	<b>932,33</b>	<b>0,00</b>	<b>11 646,67</b>	
45.. Opérations pour compte de tiers (5)	92 480,06	106,28	0,00	92 373,78	0,00	106,28	
458101 Opération sous mandat n°01	110,00	106,28	0,00	3,72	0,00	106,28	
458103 Opération sous mandat n°03	92 370,06	0,00	0,00	92 370,06	0,00	0,00	

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>804 464,92</b>	<b>452 541,26</b>	<b>81 189,90</b>	<b>270 733,76</b>	<b>0,00</b>	<b>452 541,26</b>
040      Opérations ordre transf. entre sections (6)	5 000,00	4 879,17		120,83		4 879,17
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
Charges transférées (7)	5 000,00	4 879,17		120,83		4 879,17
231      Immobilisations corporelles en cours	5 000,00	4 879,17		120,83		4 879,17
041      Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>5 000,00</b>	<b>4 879,17</b>		<b>120,83</b>		<b>4 879,17</b>

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandataires.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a au moins une ligne que d'opération pour chaque de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

							III
							A2.1

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	<b>TOTAL</b>		<b>585 135,86</b>		<b>407 717,45</b>		<b>106 421,55</b>		<b>560 682,35</b>
13	AMENAGEMENT CIMETIERE		37 000,00	0,00		37 000,00		32 861,62	0,00
20	REPARATION EGLISE		55 135,86	38 323,86	16 812,00	0,00	1 022 823,46	0,00	38 323,86
30	BATIMENT ECOLE		110 000,00	71 943,52	7 591,56	30 464,92	496 211,36	0,00	71 943,52
31	BATIMENT MAIRIE		19 000,00	11 280,00	0,00	7 720,00	104 950,19	0,00	11 280,00
33	MOB.MAT SERV.TECHNIQUES		23 000,00	19 200,00	0,00	3 800,00	64 888,39	0,00	19 200,00
40	MOBILIER & MATERIEL SCOLAIRE		0,00	0,00	0,00	0,00	36 115,48	0,00	0,00
58	BATIMENT POSTE PROJET MULTISERV/		251 000,00	234 778,87	3 000,00		13 221,13	371 635,72	0,00
67	Complexe sportif et salle polyvalente		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	234 778,87
68	Acqu.batiment service technique		80 000,00	32 191,20	43 593,30	4 215,50	217 378,10	0,00	32 191,20

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.


**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

		<b>III – ADOPTION DU CA</b>	
		<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	
		<b>A2.3</b>	<b>III</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13  
LIBELLE : AMENAGEMENT CIMETIERE  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	37 000,00	A1	0,00	0,00	37 000,00   A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 000,00		0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	37 000,00		0,00	0,00	37 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	B2
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1	B1 - A1	0,00 B2 - A2
			0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**

---

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

---

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20**  
**LIBELLE : REPARATION EGLISE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	55 135,86	A1 0,00	38 323,86 0,00	16 812,00 0,00	A2 0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 135,86		38 323,86	16 812,00	38 501,06
2131	Bâtiments publics	55 135,86		38 323,86	16 812,00	38 323,86
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	17 77,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	35 886,38
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	35 886,38

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	25 431,00	B1 5 709,42	13 747,00	5 974,58	B2
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux					
1322	Subv. non transf. Régions	12 971,00	0,00	6 996,00	5 974,58	439 452,49
1323	Subv. non transf. Départements	6 751,00	0,00	6 751,00		
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	5 709,00	5 709,42	0,00	-0,42	402 407,90
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	21 554,19
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-32 614,44 B2 - A2

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.  
(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(3) Dépenses engagées non mandataires ou recettes justifiées non titrées.  
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.  
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(7) Sauf 165, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 30  
**LIBELLE : BATIMENT ECOLE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	110 000,00	A1	71 943,52	7 591,56	30 464,92
203	Frais d'études, recherche, développement	2 400,00		0,00	0,00	2 400,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	2 400,00		0,00	0,00	2 400,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	21 600,00		0,00	21 600,00	21 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	86 000,00		71 943,52	7 591,56	6 464,92
231	Immobilisations corporelles en cours	86 000,00		71 943,52	7 591,56	6 464,92
						71 943,52

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>		2 045,00	B1	1 045,20	0,00	999,80
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 045,00		1 045,20	0,00	999,80
1321	Subv. non transf. Etat, établ., nationaux	1 000,00		0,00	1 000,00	55 758,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 045,00		1 045,20	0,00	-0,20
1328	Autres subventions d'équip., non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-70 898,32 B2 - A2	81 524,36

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandataires ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		III	A.2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 31  
**LIBELLE : BATIMENT MAIRIE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

## DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>19 000,00</b>	<b>A1</b>	<b>11 280,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 995,72</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	11 280,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	15 000,00	11 280,00	0,00	3 720,00	32 995,72
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	11 280,00
2184	Materiel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	4 113,68
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 999,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	12 602,76
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>B1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 068,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	27 068,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	27 068,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-11 280,00	-5 927,72

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.  
(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.  
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.  
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.  
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**A.2.3**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 33**  
**LIBELLE : MOB.MAT.SERV.TECHNIQUES**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DÉPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>23 000,00</b>	<b>A1</b>	<b>19 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (9)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>23 000,00</b>		<b>19 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800,00</b>
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	0,00		0,00	0,00	3 780,56
2182	Matériel de transport	20 000,00		19 200,00	800,00	19 200,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		0,00	0,00	1 136,20
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00		0,00	3 000,00	40 771,63
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)</b>						
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)</b>	<b>0,00</b>	<b>B1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>B2</b>
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	1 919,63
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (7)</b>					
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (9)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
<b>Recettes – Dépenses (8)</b>	<b>B1 - A1</b>	<b>-19 200,00</b>
		<b>B2 - A2</b>

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts ~ réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf f 65, 166 et 1649

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 40  
**LIBELLE : MOBILIER & MATERIEL SCOLAIRE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	A1	0,00	0,00	30 728,70
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	0,00		0,00	0,00	30 728,70
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		0,00	0,00	27 538,17
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	2 749,21
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	441,32
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>		<b>4 690,00</b>	<b>B1</b>	<b>450,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 240,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	4 690,00		450,00	0,00	4 240,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	4 690,00		450,00	0,00	4 240,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	450,00 B2 - A2
		<b>-19 291,92</b>

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**

---

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

---

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 58  
LIBELLE : BATIMENT POSTE PROJET MULTISERVI  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	251 000,00	A1	234 778,87	3 000,00	13 221,13
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	251 000,00		234 778,87	3 000,00	13 221,13
231	Immobilisations corporelles en cours	251 000,00		234 778,87	3 000,00	13 221,13
						234 778,87

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	230 018,00	B1	0,00	230 018,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	230 018,00		0,00	230 018,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	99 400,00		0,00	99 400,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	80 618,00		0,00	80 618,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	50 000,00		0,00	50 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-234 778,87
		-234 778,87
		-234 778,87

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non littrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 67  
**LIBELLE : Complexe sportif et salle polyvalente compris dans une autorisation de programme**

## DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	A1	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	10 000,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	10 000,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECEITES AFFECTEES (6)</b>						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 68**  
**LIBELLE : Acqu batiment service technique**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DÉPENSES**

Chap / art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DÉPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	80 000,00	A1	32 191,20	43 593,30	4 215,50
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	A2 36 829,54
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	4 638,34
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 038,34
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	80 000,00		32 191,20	43 593,30	4 215,50
231	Immobilisations corporelles en cours	30 000,00	32 191,20	43 593,30	4 215,50	32 191,20

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap / art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	55 000,00	B1	0,00	55 000,00	0,00 B2 343,00
1323	Suiv. non transf. Départements	55 000,00		0,00	55 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	55 000,00		0,00	55 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	343,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	343,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	Pour l'exercice	-32 191,20	B2 - A2	En cumulé
						.36 481,54

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

		Chap. / art. (1)	Crédits couverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	
<b>TOTAL</b>		<b>671 837,99</b>	<b>247 027,52</b>	<b>363 765,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 045,47</b>	
018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		324 226,00	33 352,15	298 765,00		-7 891,15
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	113 371,00	1 568,00	106 396,00		5 407,00	
1322	Subv. non transf. Régions	87 369,00	6 240,80	87 369,00		-6 240,80	
1323	Subv. non transf. Départements	120 486,00	18 643,35	105 000,00		-3 157,35	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00		0,00	
1345	Amendes radars automatiques et de police	3 000,00	6 900,00	0,00		-3 900,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00		0,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00		0,00	
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>324 226,00</b>	<b>33 352,15</b>	<b>298 765,00</b>	<b>-7 891,15</b>		
10	Dotations, fonds divers et réserves	202 000,00	206 995,63	0,00		-4 995,63	
10222	FCTVA	46 000,00	45 307,60	0,00		692,40	
10226	Taxe d'aménagement	6 000,00	11 688,03	0,00		-5 688,03	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	150 000,00	150 000,00	0,00		0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 350,00	800,00	0,00		550,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 350,00	800,00	0,00		550,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00		0,00			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>205 350,00</b>	<b>207 795,63</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 445,63</b>		
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	71 900,00	0,00	65 000,00		6 900,00	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>601 476,00</b>	<b>241 147,78</b>	<b>363 765,00</b>	<b>-3 436,78</b>		
021	Virement de la section de fonctionnement	64 291,99		0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	6 070,00	5 879,74			190,26	
280415312	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	6 000,00	5 810,74			189,26	
280415342	IC : Bâtiments, installations	70,00	69,00			1,00	
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00			0,00	

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>70 361,99</b>	<b>5 879,74</b>		<b>64 482,25</b>

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Rt 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Dl 041 = Rt 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

		III	B
--	--	-----	---

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	<b>TOTAL</b>	<b>1 039 113,99</b>	<b>700 048,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>339 065,51</b>	<b>0,00</b>	<b>700 048,48</b>
011	Charges à caractère général (3)	281 464,00	228 094,82	0,00	0,00	53 369,18	0,00	228 094,82
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	375 100,00	367 663,86	0,00	0,00	7 436,14		367 663,86
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	301 850,00	90 072,87	0,00	0,00	211 777,13	0,00	90 072,87
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>958 414,00</b>	<b>685 831,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 582,45</b>	<b>0,00</b>	<b>685 831,55</b>
66	Charges financières	8 238,00	8 237,19	0,00	0,00	0,81		8 237,19
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	100,00	100,00			0,00		100,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>10 338,00</b>	<b>8 337,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,81</b>		<b>8 337,19</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>968 752,00</b>	<b>694 168,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>274 583,26</b>	<b>0,00</b>	<b>694 168,74</b>
023	Virement à la section d'investissement	64 291,99	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	6 070,00	5 879,74			190,26		5 879,74
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>70 361,99</b>	<b>5 879,74</b>			<b>64 482,25</b>		<b>5 879,74</b>
	<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>						

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 039 113,99</b>	<b>700 048,48</b>	<b>0,00</b>	<b>339 065,51</b>	<b>0,00</b>	<b>700 048,48</b>
--	---------------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

III  
B

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	<b>TOTAL</b>	<b>725 160,00</b>			<b>0,00</b>	<b>-57 790,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	12 273,89	0,00	0,00	-7 273,89
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	35 500,00	43 362,52	0,00	0,00	-7 862,52
73	Impôts et taxes (sauf 731)	71 000,00	102 106,17	0,00	0,00	-31 106,17
731	Fiscalité locale	352 681,00	354 592,00	0,00	0,00	-2 011,00
74	Donations et participations (3)	250 479,00	251 332,79	0,00	0,00	-853,79
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 500,00	14 292,91	0,00	0,00	-8 792,91
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>720 160,00</b>			<b>0,00</b>	<b>-57 790,28</b>
76	Produits financiers	0,00	2,55	0,00	0,00	-2,55
77	Produits spécifiques (3)	0,00	8,00	0,00	0,00	-8,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgettaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>-10,55</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>720 160,00</b>			<b>0,00</b>	<b>-57 910,83</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 000,00	4 879,17		0,00	120,83
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>5 000,00</b>			<b>4 879,17</b>	<b>120,83</b>
	<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>					
	<b>Total des recettes cumulées</b>	<b>313 953,99</b>				

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
011	Charges à caractère général (4)	281 464,00	228 094,82	0,00	0,00	53 369,18	0,00	228 094,82
6042	Achats de prestations de services	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables	60 000,00	52 260,07	0,00	0,00	7 739,93	0,00	52 260,07
6062	Fournitures non stockées	35 000,00	40 770,24	0,00	0,00	-5 770,24	0,00	40 770,24
6063	Fournitures entretien, petit équipement	10 500,00	10 859,16	0,00	0,00	-359,16	0,00	10 859,16
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 785,95	0,00	0,00	214,05	0,00	2 785,95
6067	Fournitures scolaires	5 500,00	3 021,56	0,00	0,00	2 478,44	0,00	3 021,56
6068	Autres matières et fournitures	11 000,00	6 566,71	0,00	0,00	4 433,29	0,00	6 566,71
611	Contrats de prestations de services	15 000,00	11 683,00	0,00	0,00	3 317,00	0,00	11 683,00
613	Locations	14 000,00	12 169,75	0,00	0,00	1 830,25	0,00	12 169,75
61521	Entretien terrains	2 500,00	1 020,00	0,00	0,00	1 480,00	0,00	1 020,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	42 464,00	11 173,78	0,00	0,00	31 290,22	0,00	11 173,78
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	636,00	0,00	0,00	3 364,00	0,00	636,00
615232	Entretien, réparations réseaux	6 000,00	897,36	0,00	0,00	5 102,64	0,00	897,36
61551	Entretien matériel rouant	2 000,00	2 410,15	0,00	0,00	-410,15	0,00	2 410,15
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 327,20	0,00	0,00	-327,20	0,00	1 327,20
6156	Maintenance	10 000,00	7 097,60	0,00	0,00	2 902,40	0,00	7 097,60
6161	Multirisques	7 000,00	6 617,19	0,00	0,00	382,81	0,00	6 617,19
618	Divers	2 000,00	1 243,34	0,00	0,00	756,66	0,00	1 243,34
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	26 500,00	35 884,08	0,00	0,00	-9 384,08	0,00	35 884,08
623	Pub., publications, relations publiques	5 000,00	5 328,72	0,00	0,00	-328,72	0,00	5 328,72
624	Transports biens, transports collectifs	1 500,00	1 399,00	0,00	0,00	101,00	0,00	1 399,00
625	Déplacements et missions	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	9 000,00	8 298,60	0,00	0,00	701,40	0,00	8 298,60
627	Services bancaires et assimilés	0,00	3,78	0,00	0,00	-3,78	0,00	3,78
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	801,82	0,00	0,00	398,18	0,00	801,82
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	3 000,00	3 839,76	0,00	0,00	-839,76	0,00	3 839,76
012	Chargés de personnel et frais assimilés (4) (5)	375 100,00	367 663,86	0,00	0,00	7 436,14		367 663,86
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	2 302,00	0,00	0,00	7 698,00		2 302,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 200,00	5 493,83	0,00	0,00	-293,83		5 493,83
6411	Personnel titulaire	240 000,00	219 281,00	0,00	0,00	20 719,00		219 281,00

**Mairie de THIL - Budget Communal - CA - 2022**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6413	Personnel non titulaire	17 000,00	25 864,52	0,00	0,00	-8 864,52		25 864,52
6415	Indemnité inflation	900,00	900,00	0,00	0,00	0,00		900,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	98 000,00	108 939,18	0,00	0,00	-10 939,18		108 939,18
6470	Autres charges sociales	4 000,00	4 883,33	0,00	0,00	-883,33		4 883,33
014	Alténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	301 850,00	90 072,87	0,00	0,00	211 777,13	0,00	90 072,87
65311	Indemnités de fonction	45 000,00	44 193,42	0,00	0,00	806,58	0,00	44 193,42
65313	Cotisations de retraite	2 000,00	1 874,82	0,00	0,00	125,18	0,00	1 874,82
65315	Formation	0,00	446,40	0,00	0,00	-446,40	0,00	446,40
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	89,28	0,00	0,00	10,72	0,00	89,28
6553	Service d'incendie	12 150,00	12 147,21	0,00	0,00	2,79	0,00	12 147,21
65568	Autres contributions	10 000,00	7 125,34	0,00	0,00	2 874,66	0,00	7 125,34
6558	Autres contributions obligatoires	1 600,00	1 644,75	0,00	0,00	-44,75	0,00	1 644,75
657348	Subv. fonct. autres communes	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
65748	Subv.fonct autres personnes droit privé	22 000,00	18 550,00	0,00	0,00	3 450,00	0,00	18 550,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	200 000,00	165	0,00	0,00	199 998,35	0,00	1,65
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>958 414,00</b>	<b>685 831,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 582,45</b>	<b>0,00</b>	<b>685 831,55</b>
66	Charges financières	8 238,00	8 237,19	0,00	0,00	0,81		8 237,19
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 238,00	8 237,19	0,00	0,00	0,81		8 237,19
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	100,00	100,00			0,00		100,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	100,00	100,00			0,00		100,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>10 338,00</b>	<b>8 337,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,81</b>	<b>0,00</b>	<b>8 337,19</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>968 752,00</b>	<b>694 168,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>274 583,26</b>	<b>0,00</b>	<b>694 168,74</b>
023	Virement à la section d'investissement	64 291,99						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	6 070,00	5 879,74			190,26		5 879,74
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	6 070,00	5 879,74			190,26		5 879,74

**MARIE DE THIL - Budget Communal - CA - 2022**

Chap. / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>70 361,99</b>	<b>5 879,74</b>				<b>64 482,25</b>		<b>5 870,74</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détallier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ( $DF\ 043 = RI\ 040$ ) ( $DF\ 043 = RF\ 043$ ).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	<b>TOTAL</b>	<b>725 160,00</b>	<b>782 950,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-57 790,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	5 000,00	12 273,89	0,00	0,00	-7 273,89
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	11 373,89	0,00	0,00	-6 373,89
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	900,00	0,00	0,00	-900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	35 500,00	43 362,52	0,00	0,00	-7 862,52
70311	Concessions cimetières (produit net)	400,00	1 200,00	0,00	0,00	-800,00
7032	Stationnement et location voie publique	600,00	3 093,96	0,00	0,00	-2 493,96
7067	Redev. services périscolaires et enseign	34 000,00	37 147,60	0,00	0,00	-3 147,60
70878	Remb. frais par des tiers	500,00	1 920,96	0,00	0,00	-1 420,96
73	Impôts et taxes (sauf 731)	71 000,00	102 106,17	0,00	0,00	-31 106,17
73211	Attribution de compensation	17 000,00	19 813,51	0,00	0,00	-2 813,51
732221	Fonds péréquation ress. com., et intercom	21 000,00	24 267,00	0,00	0,00	-3 267,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	33 000,00	58 025,66	0,00	0,00	-25 025,66
731	Fiscalité locale	352 681,00	354 692,00	0,00	0,00	-2 011,00
73111	Impôts directs locaux	325 991,00	327 399,00	0,00	0,00	-1 408,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	26 690,00	26 690,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	603,00	0,00	0,00	-603,00
74	Dotations et participations (4)	250 479,00	251 332,79	0,00	0,00	-853,79
74111	Dotation forfaitaire des communes	109 727,00	109 727,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	76 302,00	76 302,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	44 814,00	44 814,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	2 000,00	2 083,71	0,00	0,00	-83,71
74718	Autres participations Etat	100,00	513,32	0,00	0,00	-413,32
7478	Participation Autres organismes	13 000,00	13 356,76	0,00	0,00	-356,76
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	4 536,00	4 536,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	5 500,00	14 292,91	0,00	0,00	-8 792,91
752	Revenus des immeubles	5 000,00	6 850,00	0,00	0,00	-1 850,00
7588	Autres produits divers gestion courante	500,00	7 442,91	0,00	0,00	-6 942,91
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>720 160,00</b>	<b>778 060,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-57 900,28</b>
76	Produits financiers	0,00	2,55	0,00	0,00	-2,55
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	2,55	0,00	0,00	-2,55
77	Produits spécifiques (4)	0,00	8,00	0,00	0,00	-8,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	8,00	0,00	0,00	-8,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>720 160,00</b>	<b>778 070,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-57 910,83</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	5 000,00	4 879,17			120,83
72	Production immobilisée	5 000,00	4 879,17			120,83
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>5 000,00</b>	<b>4 879,17</b>			<b>120,83</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV****B1.2****REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Devisé	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Taux actuel(5)					
163 Emprunts obligataires (Total)							0,00						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)							285 000,00						
1641 Emprunts en euros (Total)							285 000,00						
6905933 T1JRGK019PR	CAISSE EPARGNE CREDIT AGRICOLE	30/05/2006 07/04/2011	30/05/2006 19/04/2011	20/06/2007 10/07/2011	35 000,00 250 000,00	F F	3,650 4,500	3,650 4,500	A T	P P	O O	A-1 A-1	
1643 Emprunts en devises (Total)							0,00						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur l'ligne de trésorerie (total)							0,00						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)							0,00						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)							0,00						
1671 Avances consolidées du Trésor (total)							0,00						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)							0,00						
1675 Dettes pour METP et PPP (total)							0,00						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)							0,00						
1678 Autres emprunts et dettes (total)							0,00						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)							983,00						

MARIE DE THIL - Budget Communal - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	L'origine du contrat		Taux initial	Périodicité des remboursements (6)	Devise	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
							Emprunts et dettes à long terme	Emprunts et dettes à court terme						
1681 Autres emprunts (total) (9)									0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)									0,00					
1687 Autres dettes (total)														
2012-201927	DPT HAUTE GARONNE	01/10/2013	21/01/2014	21/01/2015	983,00	F			983,00			A	C	O
<b>Total général</b>					<b>285 983,00</b>									A-1

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euro 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cl. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 23 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant : l'utilisation des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

...

## IV – ANNEXES

### B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV**

**B.1.2**

#### B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
								Type de taux (13)	Capital	Charges d'intérêt (16)			
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00		177 499,97				0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00		177 499,97				0,00	0,00	0,00	
6905933 T1RGK01GPR	0,00	A-1		9 136,10	4,00	F	3.650	2 086,55	409,63	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		168 363,87	13,00	F	4.500	8 881,12	7 827,56	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires/acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>129,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				129,00	129,00	0,00	0,00	0,00	
2012-001927		0,00	A-1					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert 0,00	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N 177 499,97	Durée résiduelle (en années) (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice		
							Type de taux (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
Total général									11 096,67	8 237,19	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC-B-015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

## REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû.
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00											
Barrière simple (B)												0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00											
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00											
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)												0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00											
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00											
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00											
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00											

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indice inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indice hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS****IV****B1.4****TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écarts entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	3 100,00 177 499,97	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					0 0,00 0,00	
							0,00

(1) Cet annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.


**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

**AUTRES DETTES**


IV  
B1.9

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – DÉTAIL DES OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS****IV  
B5****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : Urbanisation Grand Rue RD 58				Date de la délibération :
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
<b>DEPENSES (a)</b>		592 442,40	110,00	106,28	0,00	3,72
<b>458101 (2)</b>		592 442,40	110,00	106,28	0,00	3,72
<b>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>		<b>592 442,40</b>	<b>110,00</b>	<b>106,28</b>	<b>0,00</b>	<b>3,72</b>
<b>RECETTES (b)</b>		<b>63 514,60</b>	<b>6 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>-123 100,00</b>
<b>458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)</b>		63 514,60	6 900,00	0,00	130 000,00	-123 100,00
<b>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>		<b>63 514,60</b>	<b>6 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>-123 100,00</b>
<b>N° opération : 03</b>		Intitulé de l'opération : Travaux d'urbanisation RD93 Rue de Chastel				
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Date de la délibération :
<b>DEPENSES (a)</b>		0,00	<b>92 370,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>92 370,06</b>
<b>458103 (2)</b>		0,00	92 370,06	0,00	0,00	92 370,06
<b>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>		<b>0,00</b>	<b>92 370,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>92 370,06</b>
<b>RECETTES (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

				IV
				B6
IV – ANNEXES				
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS				
Prêts (compte 274)				
Bénéficiaires		Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré
Assortis d'intérêts (total)			0,00	Capital 0,00
Non assortis d'intérêts (total)			0,00	Intérêts 0,00
				ICNE de l'exercice 0,00

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS A DES TIERS	
IV	B8.1.1

**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 550,00</b>	
Personnes de droit privé	18 550,00	
Associations	18 550,00	
ALVEE	10 000,00	
APE	250,00	
ARAC	150,00	
ASVS XV DE LA SAVE	300,00	
Age d'OR	500,00	
Asgard Kick Boxing	500,00	
Asinerie d'En Manaou	900,00	
Comité des fêtes	4 500,00	
FNACA	150,00	
Football club de l'Ouest	300,00	
Foyer rural Thilois	500,00	
Tennis club de Thil	500,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

		<b>IV</b>
	<b>B9</b>	

**ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		2,00	5,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique	C	1,00	4,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITÉS (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		4,00	6,00	10,00	9,00	0,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV – ANNEXES

### B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

#### ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N		CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT
			Indice (8)	Euros	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				1 092,00	
Adjoint technique	C	OTR OTR		0,00	A
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>C</b>			<b>1 092,00</b>	<b>A 3-a</b>

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif,

TECH : Technique,

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain),

S : Social,

MS : Medico-social,

MT : Medico-technique,

SP : Sportif,

CULT : Culturel

ANIM : Animation,

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Mnf du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité,

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité,

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi,

3-3-1 : absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes,

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

3-3-4 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 5 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à 50 %.

de changement de périmètre ou la suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée proposée à un agent contractuel,

3-8 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

4/ : article 4 / recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets,

A. autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CD). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV

B9

IV – ANNEXES	IV																														
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10																														
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>																															
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>																															
<p>Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.</p>																															
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nature de l'engagement (2)</th> <th>Nom de l'organisme</th> <th>Raison sociale de l'organisme</th> <th>Nature juridique de l'organisme</th> <th>Montant de l'engagement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Délégation de service public (3) (4)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Détention d'une part du capital</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement	Délégation de service public (3) (4)					Détention d'une part du capital					Garantie ou cautionnement d'un emprunt					Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme					Autres				
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement																											
Délégation de service public (3) (4)																															
Détention d'une part du capital																															
Garantie ou cautionnement d'un emprunt																															
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme																															
Autres																															

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES			
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			
	IV B11.1		
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITÉ</b>			
Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
EPCI			
SDEHG		SFP	20 114,30
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
Agence Technique Départementale			
DESIDE 31		SFP	7 149,00
Haute Garonne Environnement		SFP	50,00
		SFP	60,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

		<b>IV – ANNEXES</b>	
		<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	
			<b>IV</b>
Article (2)	Libellé (2)		
<b>20</b>	<i>Immobilisations incorporelles</i>		<b>Montant (3)</b>
<b>21</b>	<i>Immobilisations corporelles</i>		<b>0,00</b>
<b>23</b>	<i>Immobilisations en cours</i>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

		<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Article (2)	Libellé (2)		
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>		
6063	Fournitures non stockées - Fournitures entretien et petit équip.		
6068	Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures		
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>		
<b>72</b>	<i>Travaux en régie</i>		
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

  

		<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
Article (2)	Libellé (2)	Dépenses	Recettes
		Mandats émis	Titres émis
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>		<b>4 115,46</b>
6063	Fournitures non stockées - Fournitures entretien et petit équip.		329,18
6068	Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures		3 786,28
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>		<b>0,00</b>
<b>72</b>	<i>Travaux en régie</i>		
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 115,46</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ... ) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	
RATIO	
Montant	
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	778 070.83
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

**IV – ANNEXES****C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

		<b>IV</b>
		<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>			
1631	Emprunts obligataires	11 229,00	1
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	11 100,00	10 967,67
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	129,00	129,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées coté résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	11 096,67	81 189,90	0,00	92 286,57

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES****C – ANNEXES BUDGETAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES****IV  
C1.2****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>124 361,99</b>	<b>III</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>52 000,00</b>	<b>56 995,63</b>
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	46 000,00	45 307,60
10226	Taxe d'aménagement (2)	6 000,00	11 688,03
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>72 361,99</b>	<b>5 879,74</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations		
280415342	IC : Bâtiments, installations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	64 291,99	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>62 875,37</b>	<b>363 765,00</b>	<b>137 626,93</b>	<b>150 000,00</b>	<b>714 267,30</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (5)</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, sauf les budgets retracant les dépenses et les recettes d'un lississement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>		<b>IV</b>	<b>D7</b>
<b>IV – ANNEXES</b>			

**ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>NOM DE L’ORGANISME DE FORMATION</b>	<b>COUT DE LA FORMATION</b>	<b>DATE ET LIEU DE LA FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L’ETABLISSEMENT</b>
PASQUIER Bruno, Adjoint au Maire	Haute-Garonne Ingénierie	0,00	09/11/2022 à BERAT (Haute-Garonne)	Réaliser son Document Unique: une mise en œuvre opérationnelle et vertueuse

**IV – ANNEXES**  
**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante		Variation du produit / N-1 (%)	
<b>Part régionale des ressources</b>									
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>									
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>									
TFPB		748 700,00	4,13	36,62	0,00	274 174,00	4,13		
TFPNB		49 500,00	3,16	74,60	0,00	36 927,00	3,16		
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>4,07</b>			<b>311 101,00</b>	<b>4,01</b>		

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

## V - ARRETE ET SIGNATURES

## ARRETE ET SIGNATURES

V

A

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/03/2023

Présenté par Le Maire (1),  
A THIL, le 14/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A THIL, le 14/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARMENIER Robert	
ARNASSAN Vanessa	
BOUVIER Sandrine	
CANCHES Jean-Mathieu	
CARLI Sophie	
DARGASSIES Cécile	
DROMARD François	
FAVIER PEZET Cécile	
FRAYARD Céline	
GRAIRE Caroline	
LAMOTHE Pierre	
LÉZAT Jean-Luc	
PASQUIER Bruno	
ROUGER Julie	

16/03/2023

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 16/03/2023

A, le  
THIL, le 16/03/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

